

B I M E

2016

Hiver - Printemps



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES



Etrembières



PERE & FILS descombes



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES**

**TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr**

Sommaire

ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE p. 5

VIE SOCIALE p. 6

*CCAS budget, Repas des aînés, Logements, Lions Club,
Plan Canicule*

SPORT JEUNESSE p. 8

*- Sport Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes,
École de Foot d'Étrembières, Zumba, Une journée à la chasse*

CADRE DE VIE p. 10

*Travaux, Développement durable, Journée de l'environnement,
Viabilité hivernale, Défi-brillateurs*

INFORMATION-COMMUNICATION p. 13

Rencontre avec le papier

ANIMATIONS p. 14

*Animations du village, Être en Fêtes, Memento des manifestations
pour le 1^{er} semestre, Liste des associations, Bridge Club, Bibliothèque*

SCOLAIRE. p. 18

Effectifs

URBANISME. p. 18

Urbanisme, Cimetière, Personnel communal

C'EST D'ACTUALITÉ p. 20

*Forêt magique de Noël, Réouverture du téléski du Salève,
Maison de la Justice et du Droit, Anah : Habiter Mieux*

VOTRE POLICE VOUS INFORME p. 22

Contre le cambriolage, ayez le bon réflexe

ÇA S'EST PASSÉ. p. 23

SOUVENIR p. 25

Hommage à Albert Bussat

MÉMOIRE ET PATRIMOINE p. 26

Édouard Castres

BIME (Bulletin d'Informations
Municipales d'Étrembières)
est une publication de
la municipalité d'Étrembières.

Directeur de la publication :
Alain Bosson

Responsable de la Commission
Info-Communication :
Anny Martin

Comité de rédaction :
Émilie Baud, Laurence Déramé,
Anny Martin, Raphaële Michel,
Odile Moriaud, Xavier Dupin

Le service Info-Comm de la mairie :
Dany Bahisson, Françoise Collet

Crédit Photos :
Laurence Déramé, Céline Gispert,
Estelle Grobon-Denos, Anny Martin,
Raphaële Michel, Archives Mairie

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression :
Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green
250 g et 115 g

Tirage : 1 500 ex.



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00

Centre administratif  04 50 17 08 07

SARL
CHAVAZ
Père et Fils

SARL
CHAVAZ
Transports



CARRIÈRES DU SALÈVE
MATÉRIAUX ET TRANSPORTS

423, chemin de Balme - Le Pas-de-l'Échelle - 74100 ETREMBIÈRES
Tél. 04 50 39 92 50 - Fax 04 50 95 87 27 - info.chavaz@chavaz.fr



Chers administrés,

Quand vous lirez ces lignes, nous nous dirigerons vers le deuxième anniversaire du début du nouveau mandat... déjà !

2015 aura été fertile en événements : une crue de l'Arve quasi centennale, l'annulation des élections municipales d'Annemasse, l'inauguration de l'ESM Le Salève, le début des travaux de la traversée du chef-lieu, la possibilité de fusionner avec les autres communes de l'Agglo et des rumeurs au sujet de la Poste... Examinons tout ceci de plus près.

En 1968 et 1974, j'avais été témoin des deux précédents débordements du cours d'eau qui délimite notre territoire. À l'époque, le secteur ne supportait aucune construction. Depuis, l'urbanisation – en zone à risque faible du PPRI – a suivi son cours. Je me réjouis qu'Étrembières ait été déclarée en état de catastrophe naturelle pour ces événements. Mais aussi, soulignons-le encore une fois, se dégage en moi un sentiment de fierté au sujet de la mobilisation de mes collègues élus lors des 48 à 72 heures de crise au mois de mai. Même si certains trouvent qu'ils se font rares aux manifestations locales, ils ont prouvé que devoir et solidarité ont du sens à leurs yeux. Il paraît inutile de revenir sur les causes de l'annulation des élections municipales d'Annemasse et sur la reconduction de l'équipe sortante. Il convient toutefois de signaler, comme nous l'avions indiqué, que

les dispositions qui répartissaient les sièges entre les communes sont devenues caduques et remplacées par d'autres, plus restrictives vis-à-vis des petites collectivités territoriales. Étrembières n'a plus que deux représentants au Conseil communautaire de l'Agglo, contre trois auparavant. Vu le nombre et la complexité des dossiers intercommunaux, cela constitue un regrettable déficit démocratique.

Cette démocratie que nous tentons de faire vivre et dont nous nous réclamons !

C'est dans cet état d'esprit que j'ai tenté, en vain jusqu'à présent, de lancer le débat sur la fusion des communes : la question de la commune nouvelle – voir mon précédent édito – n'est plus à l'ordre du jour dans la Communauté d'agglomération, mais cela reviendra. D'ici là, je reste friand de vos avis.

Nous arrivons au milieu du gué au sujet des travaux de la traversée du chef-lieu. Il faudra patienter jusqu'à cet automne. Sur ce dossier, j'ai appris à tenir un cap face à mes interlocuteurs, en me référant, pour décider du mode de circulation, davantage à l'expérience qui découle de la pratique professionnelle qu'à l'impulsivité guidée par la contrariété – bien compréhensible – de devoir subir quelques nuisances.

Ces travaux, à cheval sur deux exercices budgétaires, font donc la transition entre 2015 et 2016. Ils constituent, avec l'ESM Le Salève, l'acquisition de deux locaux et du parking en face de la salle des fêtes, l'échange pour la création de voirie vers les Étangs des Îles, les derniers travaux et ajustements hérités du mandat précédent.

2016 verra la finalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, le PLU. Celui-ci doit permettre un développement raisonné et harmonieux de la commune pour les dix prochaines années, tout en assurant et en améliorant la qualité de l'environnement sur tout son territoire, et, en particulier, dans la zone Bois d'Arve, qui est zone à forts enjeux.

Seul le conseil municipal peut décider de l'avenir de la Poste du Pas de l'Échelle. Ce point sera à l'ordre du jour de la séance de

janvier. Sans présumer de la décision de l'assemblée que j'ai l'honneur de présider, il paraît fort douteux, malgré les rumeurs, que l'on se dirige vers une fermeture.

J'ai eu l'honneur, cet été, de participer à la réception organisée pour le centième anniversaire de mon administrée, aujourd'hui retirée à l'EHPAD La Kamouraska, Madame Angeline Dufournet. Quant à la centenaire de l'an passé, Madame Françoise Muscat, elle a été cette fois encore la doyenne des aînés lors du repas du 17 octobre dernier. À peine deux ans de mandat et déjà deux centenaires !

Les chaleureux échanges que j'ai entretenus avec ces personnes me font penser à vous. Que ces 12 prochains mois se passent sous le signe de la confiance en votre commune, en vos fonctionnaires, en vos élus et en vous-même, sans regarder outre mesure le côté sombre des choses.

Bonne année 2016.

Alain Bosson,
Maire d'Étrembières



En dernière minute, je viens d'apprendre les terribles attentats terroristes de Paris. J'exprime, au nom du conseil municipal, mes sincères condoléances aux familles des victimes, tout en espérant, malgré la colère et l'indignation – bien légitimes –, une saine et courageuse résistance de tous les démocrates, en référence à nos valeurs.

Cérémonie des vœux du Maire

Vendredi 15 janvier 2016

**à 18 h 30, à la salle des fêtes
du Pas de l'Échelle**



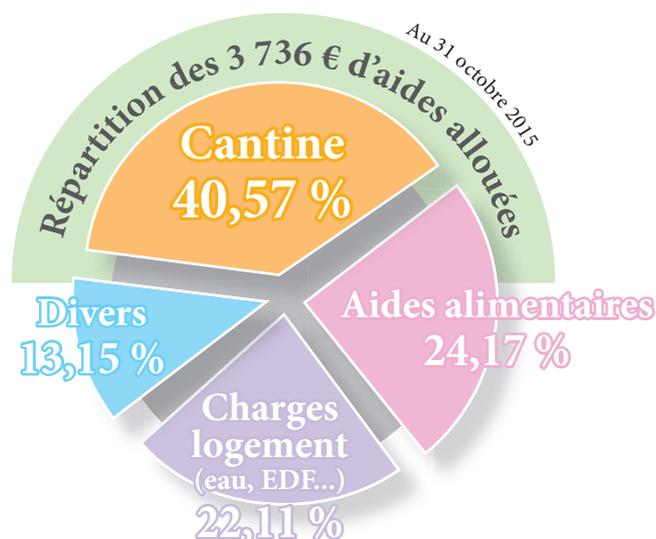
Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public, géré par un conseil d'administration constitué d'élus et de membres de la société civile. Il est présidé par le maire de la commune.

Il dispose de son propre budget, de près de 33 000 €, et intervient sur différents champs.

En 2015 (de janvier au 31 octobre), 6 700 € ont été versés aux associations à caractère social. De même, 3 736 € d'aides directes ont été attribués, selon l'avis des services sociaux chargés du suivi des personnes concernées. Vous retrouvez leur répartition dans le graphique ci-contre.

Enfin, les contrats de prestations de services (repas à domicile), les transports collectifs (tickets de bus gratuits pour les seniors et personnes à mobilité réduite) et les animations pour nos aînés viennent compléter ce budget.

Emmanuelle Lebeurre,
Maire Adjointe



Le repas des aînés

Le 17 octobre 2015 a eu lieu le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS de la commune. Deux cars étaient mis à disposition (au départ de la salle des fêtes et de Maison Blanche) pour assurer le transport jusqu'au restaurant La Cabane du Pêcheur, situé à La Tour. Une centaine de convives a partagé un moment de détente et de partage autour d'une terrine de chasse, d'une cassolette de supions, de pintade et ses champignons frais, sans oublier la délicieuse patinette de framboise accompagnée de champagne ! Le maire, Alain Bosson, a honoré les doyens de l'assemblée – Françoise Muscat (née en 1914) et Georges Grand (né en 1930). Il leur a remis une coupe fleurie et un panier garni. En 2016, le repas des aînés se tiendra à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

LOGEMENTS

La commune bénéficie d'une réservation sur 159 logements (Bleuets, Chamois, Rossy, Châtillon...), les organismes HLM s'occupant de la gestion.

Procédure

- Les demandeurs remplissent un dossier de demande de logement auprès de la mairie, dossier qui sera entré dans le fichier PLS [Pour le Logement Savoyard] – fichier départemental des demandeurs de logements locatifs sociaux.
- Lorsqu'un logement du contingent communal se libère, la commission Logement (composée du maire et de quatre élus) se réunit, étudie les dossiers et propose quatre noms à l'organisme HLM.
- Une commission composée de différents intervenants se réunit à Annecy et l'organisme HLM attribue le logement.

De janvier à fin octobre 2015, sept logements ont été attribués sur le contingent communal.



LIONS SOS POUR UNE VIE

Le CCAS s'associe au Lions Club pour lancer le projet Lions SOS pour une vie.

Ce projet apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires : personnes âgées, seules, ayant un handicap et autres, ainsi qu'à leur famille.

Il s'agit d'apposer un autocollant sur votre porte d'entrée, côté intérieur, de placer un imprimé rempli (allergies connues, médicaments prescrits...) à l'intérieur d'une petite boîte et de ranger celle-ci dans la porte de votre réfrigérateur. Si les services d'urgence interviennent chez vous et voient l'autocollant Lions SOS sur la porte, ils sauront qu'une fiche de renseignements médicaux existe et se trouve dans la boîte dans le réfrigérateur. Ce qui peut leur faire gagner un temps précieux ! Parce qu'elle revêt un caractère d'intérêt général, cette opération a reçu le soutien de conseils départementaux, médecins urgentistes, pompiers, pharmaciens...

Notre police municipale a proposé ces boîtes aux personnes demandeuses et, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la mairie, des membres du CCAS et de la police municipale. Les services concernés (pompiers, SAMU, CHAL, médecins, cabinets infirmiers...) sont informés de l'adhésion de la commune d'Étrembières à ce dispositif.



Raphaële Michel,
Conseillère Municipale

Plan Canicule

Notre plan Canicule municipal a été adopté le 31 juillet 2014

Dès le 21 mai 2015, notre police municipale envoyait les courriers d'inscription sur le registre municipal aux personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite et isolées. Le Conseil départemental envoyait également la liste des personnes bénéficiant de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Les informations canicule du ministère de la Santé étaient affichées sur les panneaux communaux, les stocks d'eau et de brumisateurs étaient constitués, les salles communales climatisées étaient prêtes.

Fin juin, la police municipale visitait les personnes inscrites, distribuait l'eau, les brumisateurs, la liste des numéros de téléphone de secours et les consignes départementales pour se protéger de la canicule.

Le jeudi 2 juillet 2015, le préfet plaçait le département en alerte canicule niveau 3.

À compter de cette date, 30 personnes ont été contactées, soit par une visite à domicile (personne seule), soit par téléphone (personne non isolée), les jours de semaine et les week-ends, par les membres du CCAS, les élus, les agents territoriaux et le policier municipal. Bouteilles d'eau et brumisateurs ont été régulièrement distribués.

Le niveau 3 de l'alerte canicule a été levé le 24 juillet.

L'épisode de fortes chaleurs a entraîné un phénomène de sécheresse des sols et de la végétation. Le 10 juillet, le préfet signait un arrêté relatif aux mesures de limitation des usages de l'eau et appelait à la vigilance notamment concernant les feux d'artifice et autres.

Le 15 juillet, des mesures de restriction d'eau étaient prises.

COMMISSION SPORT ET JEUNESSE

Projets du deuxième semestre

La fête du sport aura lieu début septembre au Pas de l'Échelle, près du terrain de foot. À cette occasion, diverses activités vous seront proposées par les associations sportives communales et par la commission.

Un tout nouveau projet pour le mois d'août : de jeunes groupes musicaux se produiront au parc de la mairie en fin de journée. Apportez votre pique-nique et venez écouter de la musique !

Si vous êtes intéressé pour exprimer votre talent, contactez la mairie.



L'École de Foot d'Étrembières est lancée ! À fond les ballons !

Ce ne sont pas moins de 36 enfants qui sont inscrits dans notre club. La catégorie U11 (enfants nés en 2005 et 2006) est la plus représentée avec 15 joueurs et joueuses. Malheureusement, nous n'avons pu engager d'équipe U13 (2003 et 2004), faute d'effectif.

Nous avons 4 équipes en compétition les samedis matin : 2 U7 (2009 et 2010), 1 U9 (2007 et 2008) et 1 U11. L'apprentissage de ces tout nouveaux joueurs ne fait que commencer. Et le principal résultat à tirer de ces plateaux est le plaisir de jouer avec les coéquipiers.

Le travail assidu pendant les entraînements des mardis et jeudis pour les U11, mercredis pour les U7 et U9 fera son effet plus tard sur les scores. Pour encadrer ces équipes, nous avons 5 entraîneurs, qui font partie des 7 membres du bureau de l'association. Nous souhaitons étoffer notre encadrement.

Toutes personnes (enfants ou adultes) motivées et forces de proposition seront les bienvenues. Elles peuvent nous contacter par mail : efe74@outlook.fr

La mairie participe grandement à notre développement. Notamment en investissant dans du matériel (terrain, vestiaires, local technique) et en nous subventionnant. Merci à elle.

Une buvette est à votre disposition pour venir soutenir notre équipe. Nous tenons à remercier les 3 à 4 bénévoles qui la tiennent. Nous participons aux événements de la mairie (Forêt magique de Noël), ainsi que ceux de l'association Être en Fêtes (pot de la nouvelle année, vide-greniers).

Des survêtements ont été gracieusement offerts par l'entreprise Descombes Père et Fils, notre projet ayant retenu leur attention. Soulignons que Monsieur John Descombes a joué dans le club du Pas de l'Échelle dans sa jeunesse.

Une vente de calendriers va être effectuée par nos licenciés afin de garantir quelques rentrées d'argent, indispensables au bon fonctionnement du club. Ceux-ci sont sponsorisés par des commerçants et artisans de la commune.

Enfin, un concours de belote sera organisé le 11 juin 2016, et notre assemblée générale se tiendra le 18 juin 2016.

Salutations sportives.

L'EFE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as des idées, des opinions et des envies pour que la vie des jeunes dans ton village soit plus agréable, dynamique et proche de tes goûts ! Alors, n'hésite pas et rejoins le Conseil des Jeunes.

Qu'est-ce qu'un CMJ ?

C'est avant tout un lieu d'expression pour les jeunes. Cette assemblée est en lien direct avec le maire et d'autres élus, qui assisteront à ses séances et pourront connaître et prendre en compte les demandes spécifiques des jeunes.

Ses représentants sont généralement élus pour une période de deux ans, correspondant à deux années scolaires.

Pourquoi rentrer au CMJ ?

Parce que tu as envie de faire bouger les choses et qu'elles soient plus intéressantes pour les jeunes de ton âge !

Qui peut être candidat ?

Tous les jeunes (entre 10 et 15 ans) habitant ou scolarisés sur la commune. Contacte la mairie pour déposer ta candidature.

Les élections seront ouvertes à tous les jeunes de la classe de CM1 à la classe de 3^e.

Petit retour en arrière :

Grâce aux CMJ précédents, la commune s'est dotée d'un skate park et d'une bibliothèque. Ils ont aussi créé la fête du sport, qui sera reconduite début septembre cette année.

Emmanuelle Lebeurre,
Maire Adjointe



1^{er} cours

Rodolphe Denis

Zumba

Depuis le début du mois de septembre, Rodolphe Denis, instructeur diplômé de zumba, donne ses cours à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, le mardi à 18 h 45, pendant 1 heure.

La zumba permet à tous de danser sur des rythmes latinos tout en pratiquant un peu de sport. De ce fait, l'effort ressenti n'est pas le même que pendant un cours de fitness, par exemple. C'est une pratique ouverte à tous, petits et grands, et c'est cette diversité qui plaît. Actuellement, il y a une vingtaine d'inscrits.

Un master class mensuel, en soirée, regroupe plusieurs instructeurs et leurs élèves. Vous pouvez rejoindre ces cours à tout moment, Rodolphe vous attend.

**Pour info : rodzumbazin@gmail.com
ou sur Facebook : Rodolphe Zumba Instructeur**

Raphaële Michel,
Conseillère municipale



Master class

UN DIMANCHE À LA CHASSE

L'AICA Diane Grande Gorge (association regroupant Étrembières, Bossey et Collonges) a relayé cette journée initiée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie.

Elle a pour but d'accueillir des non-chasseurs pour leur faire découvrir la chasse dans le respect et la cordialité en accompagnant des chasseurs le temps d'une matinée.

À refaire !



UN POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS SUR NOTRE COMMUNE



La 2^e tranche de la traversée du chef-lieu avance, les délais sont tenus par les entreprises. Celle-ci débute du chemin des Îles jusqu'à l'immeuble Les Balcons du Salève. Il faudra encore compter environ 10 mois jusqu'à l'achèvement de la 3^e tranche. Ces travaux pèsent lourd dans le budget de notre commune, mais ils sont obligatoires pour la mise aux normes de la gestion des eaux pluviales. Les gênes occasionnées ont été importantes et nous vous remercions de votre patience.

Tous les commerces impactés par les travaux restent accessibles pendant toute leur durée.

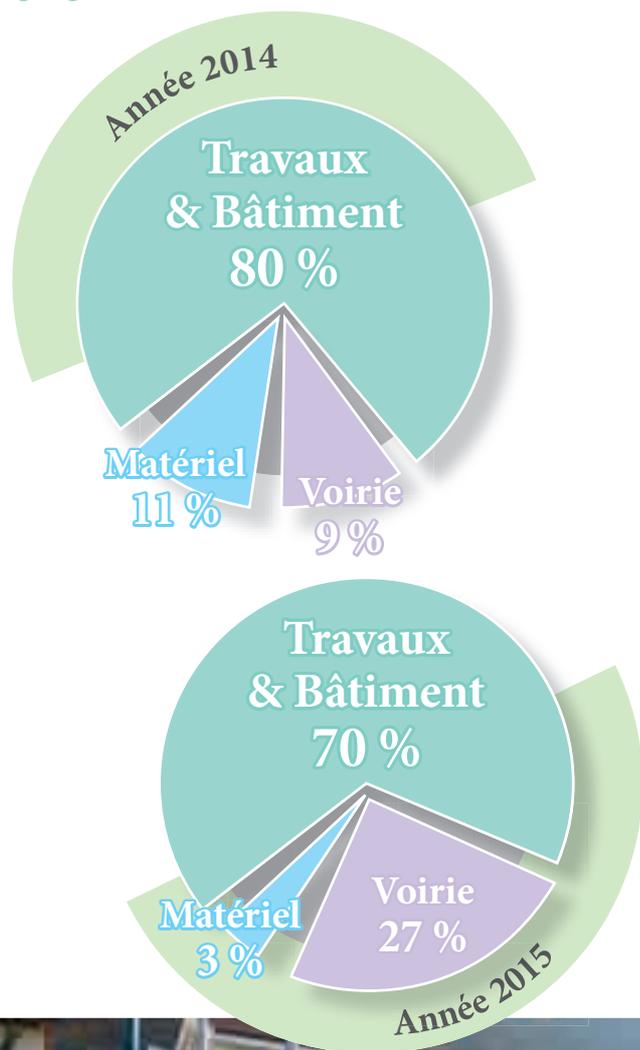
L'Espace Sportif Municipal est terminé. L'inauguration a eu lieu le 26 septembre. Il est désormais à la disposition des associations.

Pour répondre à notre problème de ralentissement des véhicules empruntant la route de Reignier, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a conseillé la pose de bandes rugueuses de ralentissement. Ces dernières ont été installées courant septembre.



Bandes rugueuses de ralentissement installées courant septembre

Budget général :



Deux panneaux d'affichage libre ont été placés, un devant la mairie et un près du skate park

En 2016, nous projetons les chantiers suivants :

- Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau
- Rénovation du toit
- Nécessité de modifier les sources d'éclairage pour économie d'énergie (passage en led)
- Pose de défibrillateurs sur la commune
- Aménagement du parc de Bois Salève

Éric Michel,
Maire Adjoint

QUEL CHOIX POUR NOTRE CADRE DE VIE ?



≠



C'est de la responsabilité de chacun

Déchetterie Gaillard - GRATUIT
Rue du Transval - Accessible aux particuliers
Lundi à vendredi 7 h 30 à 19 h 00 - Samedi 8 h 00 à 19 h 00

Laurence Déramé,
Conseillère Municipale

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette journée était jusqu'ici organisée tous les deux ans. Nous avons décidé de la reconduire chaque année. Elle aura lieu le samedi 21 mai 2016.

Une fois de plus, nous ramasserons mégots, canettes, pneus et autres trouvailles... Pour cela, nous vous attendons nombreux pour rendre notre nature plus propre. Vous serez munis de gants pour vous protéger et de pinces pour ramasser les divers détritiques qui jalonnent le bord de nos routes. Nous profiterons aussi de cette journée pour collecter les lunettes de vue usagées, ainsi que les radiographies. Ces articles seront remis à des associations qui les revaloriseront.

Départ à 9 h 00, un circuit à Étrembières et un circuit au Pas de l'Échelle. Les participants se retrouveront à midi à la Maison du Parc pour un repas offert par la commission Développement durable.

Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à l'occasion de cette journée.

La commission Développement durable,
Éric Michel, Raphaële Michel et Odile Moriaud

PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Voies publiques

Les équipes municipales assurent le déneigement, ainsi que le salage, des voies communales (environ 25 km de voirie), trottoirs, parkings, bâtiments publics, y compris les secteurs dangereux (stop, virages, ronds-points, rues en pente...). Le salage est limité pour des considérations environnementales. Le déneigement et le salage des routes départementales sont effectués par les services du Conseil départemental.

Voies privées

Leur déneigement n'est pas de la compétence des communes, qui peuvent ne pas assurer ce service ; néanmoins, à Étrembières, le déneigement des voies privées ouvertes à la circulation fait partie du plan de viabilité hivernale. Ces voies seront traitées en priorité de niveau 2. La prestation est définie par les services techniques en fonction de la qualité de la neige et de la disponibilité des intervenants.

Le passage du chasse-neige provoque inévitablement un bourrelet à l'entrée des propriétés. Les équipes municipales font le maximum pour causer le moins de désagréments possible. Merci d'avance de faire le nécessaire pour l'évacuation de ce bourrelet.



Rappel

La loi fait obligation à chaque riverain de débayer le trottoir devant sa propriété et de faciliter le passage des engins de déneigement en ne stationnant pas sur la voie publique ou les trottoirs. Les véhicules doivent être déneigés et munis des équipements hivernaux nécessaires pour circuler en sécurité.

Tony Sartorio,
Responsable des services techniques

POUR SAUVER DES VIES, UN « LIBRE-SERVICE » BIENTÔT À LA PORTÉE DE TOUS

Face à un arrêt cardiaque, tout un chacun a 4 minutes pour agir.



Face à un arrêt cardiaque, la rapidité d'intervention est un facteur prépondérant dans la réponse qui peut être apportée en utilisant un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Suite au décret n° 2007-705 du 4 mai 2007, « ... Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe homologué... »

En 2009 pour deux, puis en 2012, pour la même dotation, la commune a équipé quatre lieux fermés et/ou semi-fermés (salle des fêtes, salle des Bleuets, mairie). À noter que le quatrième dispositif se trouve dans le véhicule de la police municipale.

Pour les trois premiers cités, leur accessibilité étant conditionnée par l'ouverture des locaux, une initiative de mise à disposition constante est en cours sur la commune.

Le premier dispositif depuis le mois d'octobre 2015 est installé sur la façade principale de la salle des fêtes.

Il va en être de même au cours des prochains mois pour celui de la salle des Bleuets, de la mairie et de l'ancienne école au chef-lieu. En effet, l'association du Bridge Club, qui dispose de ce type d'appareil, a donné son aval pour qu'il puisse être installé à l'usage de tous. Nous les en remercions.

Une réflexion se poursuivra sur une dotation supplémentaire « à partir des trois critères d'implantation validés par une étude de professionnels de santé et de secours, que sont l'importance de la fréquentation du site, la difficulté d'accès et le risque élevé d'accident cardiaque ». D'après Implantation des DAE sur le territoire/réglementation et conseils. F. Albert, médecin conseil.

Une localisation géographique de ces dispositifs sera répertoriée par la suite sur le site internet de la mairie.



En pratique, quelques rappels :

1- Reconnaître l'arrêt cardiaque : la victime s'effondre, ne répond pas, ne respire pas.

2- Appeler ou faire appeler. Comment ?

- Ce qui se passe : « C'est un arrêt cardiaque. »
- Adresse précise du lieu où se trouve la victime.
- N° téléphone d'appel (attendre instructions avant de raccrocher). L'appel est gratuit sur tous les appareils raccordés au réseau téléphonique national.
- Gestes effectués.

3- Réaliser un massage cardiaque externe : appuyer et relâcher alternativement en mettant les mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine.

4- Utiliser un défibrillateur en suivant les instructions de l'appareil : les électrodes sont collées sur la poitrine nue de la victime.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION MUNICIPALES

C'est quoi, au juste ? Quel est le rôle de cette commission ?

Soyons réalistes : pour les uns, futile – voire inutile –, pour les autres, importante – limite essentielle. Compte tenu de ces considérations, il lui faut donc trouver le juste milieu pour éviter la sempiternelle ritournelle : « attention, trop d'info tue l'info ! » À Étrembières, nous disposons de différents supports de transmission :

- **L'oral**, par le biais des réunions, rencontres, commémorations, discussions, etc.
- **L'écrit**, via les bulletins municipaux **BIME**, à raison de deux numéros semestriels, et le **BIME Actuel**, avec une parution selon les besoins de l'actualité. Les deux bulletins ont été revus dans leurs conception et présentation pour susciter l'intérêt du lecteur. Notons que la distribution est assurée par de fidèles bénévoles. Qu'ils en soient grandement remerciés, la tâche est ingrate !
- **L'affichage**, régulièrement actualisé dans les sucettes – nom donné aux supports déroulants installés sur la commune. 2015 a également vu la mise en place de deux panneaux fixes d'**AFFICHAGE LIBRE**, afin d'éviter la pollution par l'affichage dit sauvage, souvent posé et rarement retiré ;
- **Les médias**, avec la presse locale – *Le Dauphiné Libéré* et *Le Messager* –, et quelquefois la radio ;
- **Le numérique**, par le site internet entièrement relooké en 2015 et en constant mouvement.

La communication municipale se doit donc d'entretenir la mémoire de la ville, d'être porteuse de l'histoire locale. Elle valorise l'action municipale. C'est également un moyen pour l'élu de rendre compte en permanence de son mandat. Elle cherche à susciter l'action des gens pour lever les obstacles et permettre au plus grand nombre de participer à la vie de la commune, en apportant les éléments d'information et de compréhension indispensables à l'action et au rassemblement.

Les membres de la commission Information-Communication – Anny Martin, Laurence Déramé, Raphaële Michel, Odile Moriaud, Émilie Baud, Xavier Dupin – vous proposent cette douce histoire de papier...

Le papier DÉFIE LE TEMPS

À l'heure du numérique, nous pouvons le croire chiffonné, déchiré, disparu de notre environnement. Il n'en est rien. Le papier reste incontournable, il offre un support à lire et à relire. Il ouvre ainsi une nouvelle temporalité du quotidien. Imprimés, les messages qu'il transporte sont fixés et se transmettent à l'infini. Ou presque. Le lecteur peut s'arrêter sur les sujets qui l'intéressent. Il peut s'octroyer le temps de la réflexion et prendre de la hauteur. **Pour 75 % des personnes interrogées, le papier est lié à la prise de recul et pour 72 % à la profondeur.**



Le papier APAISE LES ESPRITS

Un texte imprimé sur papier est lu au rythme du lecteur. Tranquillement ou plus rapidement, chacun lit comme il l'entend. Les yeux parcourent les mots, s'arrêtent dessus, reviennent. Page après page, les émotions naissent. Le papier soulage du quotidien. Et les esprits s'évadent. **Pour 83 % des personnes interrogées, le papier est lié à la sérénité.**

Le papier PROFITE À TOUS

En France, le papier participe au développement des forêts. Il est issu des fibres naturelles du bois et se recycle jusqu'à 5 fois en papier journal. Il est démocratique, il touche tout le monde. Il sert l'éducation, soutient l'apprentissage, la poursuite des études et la culture au quotidien. **Pour 80 % des personnes interrogées, le papier est lié à la fiabilité.**

Le papier VOUS ACCOMPAGNE PARTOUT

Livres, journaux, magazines, catalogues. Quel que soit le format, la souplesse du papier permet de l'emporter partout. Il se plie, se range et se ressort facilement au gré de l'humeur. On peut le prendre à tout moment. Le sortir d'une poche, d'un tiroir, d'un sac et le retrouver toujours avec plaisir. **81 % des personnes interrogées se disent attachées au papier.**

Anny Martin,
Maire Adjointe

Source :
Observatoire Culture Papier - Chiffres issus d'une étude menée en ligne par l'institut Mediaprism, du 15 mai au 2 juin 2014, sur un échantillon de 1016 individus, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas (sexe, âge, taille d'agglomération et région).

Les membres de la commission info-Communication souhaitent une très bonne année 2016 aux habitants d'Étrembières. Ils remercient très sincèrement les annonceurs. Sans leur aide par la parution de publicité, le bulletin municipal aurait beaucoup de difficultés à exister. Ils remercient et saluent également le dévouement sans faille des distributeurs du BIME : MM. Arquetout - Calloud - Fichard - Martin - Thiodet - Mmes Déramé - Kastrati - Ledoze - Leidner - Vidonne.

Secteur Animations du village

PETIT BALAYAGE RAPIDE DU SECOND SEMESTRE DE L'ANNÉE 2015 EN MATIÈRE DE CULTURE ET D'ANIMATIONS ET DES PROJETS 2016

Après une année d'interruption de la **Balade découverte**, questionnement : *était-elle toujours aussi intéressante, porteuse et en concordance avec les souhaits des habitants ?* La commission

Animations du village avait quelques doutes, mais c'était sans compter sur sa détermination. Aussi, dimanche 7 juin 2015, sous un soleil radieux, les quelque 70 marcheurs, encadrés d'accompagnateurs bénévoles, ont pu gravir, et pour certains découvrir, **le petit Salève**.

Après une matinée de marche et ravis de

la balade, tous se sont retrouvés à l'Agospace pour déguster un bon repas et apprécier une après-midi dédiée au sport. Un tournoi de foot par les jeunes joueurs de la toute nouvelle école, une présentation de gymnastique par l'École de la Vie, une démonstration d'éducation par l'Entente Canine, des stands tenus par l'AICA et La Boule du Salève. Sans oublier la chasse aux insectes, proposée aux enfants et animée par Aurore de la Maison du Salève, le jeu de la corde et la course aux sacs au milieu des rires et de la bonne humeur.

Indispensables : les casquettes pour protéger les petites têtes du soleil, offertes par les Carrières du Salève.

Vous avez dit : satisfaits ! Oui, une vraie réussite

Un autre rendez-vous, l'exposition **Regard sur l'Art**. Cette 7^e rencontre d'artistes a permis des échanges fructueux autour d'une présentation toujours riche en originalité et diversité, tant par les techniques de travail que par les styles proposés. Samedi, un atelier sur les expressions du visage Croq'bouilles, animé par Christine Cufi, a été offert aux enfants de l'école J.-J. Rousseau. Dimanche, pour notre plus grand plaisir, l'aquarelliste Paul Loridant a réalisé une performance en live, entraînant quelques débutants dans la découverte !

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, le programme de manifestations 2015 n'est pas terminé. Celui de 2016 est pratiquement bouclé (en annexe, le calendrier 1^{er} semestre 2016). Nous pouvons d'ores et déjà vous proposer de réserver vos dates pour 2016, avec :

- La Balade
- Regard sur l'Art.

Au printemps 2016, une nouveauté :

• Avec une **Fête de la musique le 21 juin** animée par le groupe **Le Sirop d'la Rue**. Ambiance assurée !

À l'entrée de l'hiver, et si cela a été apprécié, nous reconduirons la **Forêt magique de Noël** et son marché artisanal !



*Rétrospective de l'exposition
Regard sur l'Art 2015*

La commission Animations du village sollicitera des rencontres en vue de partenariats avec :

- Nos amis veyrites, dans le cadre de Veyrier-Étrembières,
- Château Rouge Voisinage.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la commune : www.etyrembieres.fr, toute l'actualité est répertoriée.

Nous comptons sur votre présence, vos suggestions. N'hésitez pas à communiquer, nous sommes à votre écoute. L'animation du village, c'est la vôtre !

Mémoire et Patrimoine du Village !

Lors des précédents mandats, il n'y avait pas à proprement parler de commission dédiée à la mémoire de notre village. Ce rôle de porteur d'histoire incombait au Conseil des Aînés d'Étrembières, qui a d'ailleurs réalisé un ouvrage remarquable, publié en 2005, *Étrembières d'hier à aujourd'hui**, relatant l'histoire de notre commune.

Créer une commission Mémoire et Patrimoine du village fut une évidence pour les élus actuels. Transmettre aux générations futures, connaître son passé pour mieux affronter les vicissitudes de la vie sont choses importantes à nos yeux. La tâche est fastidieuse ; aussi, pour l'aider dans ce travail de mémoire, la commission recherche des personnes ou de jeunes étudiants intéressés – voire passionnés – par l'histoire et le travail de mémoire, pour contribuer au recueil de témoignages des aîné(e)s de notre village. Merci de votre aide.

* En vente en mairie au prix de 26 €.

Anny Martin,
Maire Adjointe

ÊTRE EN FÊTES

Notre association, Être en Fêtes, est ouverte aux membres des associations communales et à toutes les personnes de bonne volonté qui nous rejoignent pour animer la commune. Les bénévoles se retrouvent dans la bonne humeur, avec les qualités et les expériences de chacun, pour vous faire partager :

Début janvier, le pot de l'amitié ou vin chaud et galette des rois (ou thé, chocolat, jus de fruit...) aura lieu cette année le 9 janvier 2016, avec une nouveauté : nous vous accueillerons sous le hangar, parking de la Maison du Parc, au Pas de l'Échelle. Désormais, chaque année, nous alternerons le lieu entre le Pas et la mairie, pour vous permettre de venir plus nombreux vous retrouver entre amis ou voisins.

Le dernier dimanche d'avril, comme d'habitude, a lieu le vide-greniers, très prisé par tous les chineurs de la région. Alors, si vous voulez vider votre grenier ou changer votre garde-robe, prenez date. Vous pouvez contacter notre secrétariat dès mi-mars pour de plus amples renseignements (etrenfetes.secretariat@orange.fr ou 06 73 83 97 09).



Enfin, pour ceux qui aiment danser, vous pourrez venir à la fête du village vous restaurer et regarder, la nuit venue, notre feu d'artifice (offert par la mairie). Fête qui se tiendra cette année, nouveauté aussi, **le 13 juillet 2016**. En 2015, nous avons dû annuler ce feu en raison de l'état de l'herbe du stade de foot d'où il est tiré (trop sèche et beaucoup trop haute). Cette décision a été difficile à prendre par l'artificier et les responsables de l'association, qui se sont appuyés sur les conseils des pompiers. Nous sommes encore désolés pour ceux qui sont venus uniquement pour le spectacle pyrotechnique, sans faire un détour par le bar ou le bal !

Association Être en Fêtes

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2016

Date	Manifestations	Organisateur	Lieu	Heure
06/01/2016	Galette des rois	Bridge Club du Salève	Local du Bridge	17 h 30
09/01/2016	Galette des rois - Vin chaud	Être en Fêtes	Appenti Maison du Parc	11 h 00
12/01/2016	Loto	Club de la Belle Époque	Salle des Bleuets	14 h 00
15/01/2016	Vœux du Maire	Mairie	Salle des fêtes	18 h 30
30/01/2016	Concours de boules	Boule du Salève	Espace Sportif Municipal	13 h 00
31/01/2016	Concours de boules	Boule du Salève	Espace Sportif Municipal	toute la journée
09/02/2016	Carnaval / Crêpes	A.P.E.	Groupe scolaire JJ Rousseau	15 h 00
06/03/2016	Loto	Boule du Salève	Salle des fêtes	15 h 00
13/03/2016	Bourse aux jouets	A.P.E.	Salle des fêtes	9 h 00-17 h 00
09/04/2016	Ultra-montée du Salève	U.M.S. 74	Salle des fêtes	journée
24/04/2016	Vide-greniers	Être en Fêtes	Maison du Parc	à partir de 7 h 00
07/05/2016	Concours de boules	Boule du Salève	Espace Sportif Municipal	7 h 00
14/05/2016	Trail du Salève	Foulée annemassienne	Salle des fêtes	journée
21/05/2016	Journée de l'environnement	Mairie Commission Développement durable	Étrembières/Pas de l'Échelle	9 h 00
28/05/2016	Belote	A.P.E.	Salle des fêtes	19 h 00
04/06/2016	Balade découverte	Mairie Commission Animations du village		à partir de 9 h 00
11/06/2016	Belote	École de Foot d'Étrembières	Salle des fêtes	19 h 00
18/06/2016	Assemblée générale	École de Foot d'Étrembières	Espace Sportif Municipal	19 h 00
21/06/2016	Fête de la musique	Mairie Commission Animations du Village	Salle des fêtes	20 h 00
25/06/2016	Fête de l'école/Forum assoc.	A.P.E.	Groupe scolaire JJ Rousseau	9 h 00

Secteur Animations du village

Les Associations

LA BOULE DU SALÈVE

Boule lyonnaise

René Buffaz
191 chemin des Prés Nord Navilly
74930 PERS-JUSSY
04 50 94 02 83
r.buffaz@orange.fr

Jean-Claude Maréchal
351 chemin Verdi 74100 ÉTREMBIÈRES
jean-claude.marechal947@orange.fr

Raymond Arrigoni
04 50 39 81 94
arrigoni.raymond@orange.fr

ÊTRE EN FÊTES

Organisation des fêtes communales

Philippe Lebeurre
Mairie - 59 place Marc Lecourtier
74100 ÉTREMBIÈRES
etrenfetes.secretariat@orange.fr
Monique Bosson
06 73 83 97 09

L'ÉCOLE DE LA VIE

Théâtre, gymnastique

Christine Bosson
168 chemin de l'Arve
74100 ÉTREMBIÈRES
Dominique Maréchal
04 50 39 96 07 06 12 44 94 81
jean-claude.marechal947@orange.fr

A.P.E.

Organisation de manifestations au profit du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau

Sabine Goulet
502 D route de Saint Julien
74100 ÉTREMBIÈRES
06 25 04 11 47
Ape.sabine@free.fr

A.I.C.A.

Chasse

Guy Servage
292 route de Cry
74380 ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
04 50 36 01 42 06 08 42 37 69

A.C.C.A.

Chasse

Gilles Fontana
83 chemin des Pâtres 74160 ARCHAMPS
06 80 59 06 25
fontana.gilles@orange.fr

CLUB DE LA BELLE ÉPOQUE

Animation de la vie des personnes du 3^e âge

Solange Calendini
64 chemin de Veyrier
74100 ÉTREMBIÈRES
Dominique Maréchal
04 50 39 96 07 06 12 44 94 81
Réunion mardi après-midi - Bleuets : 04 50 39 93 20

OCTANE

Organisation de trials

Yves Descombes
34 chemin de Balme
74100 ÉTREMBIÈRES
04 50 39 78 00

BRIDGE CLUB DU SALÈVE

Gilles Colombet
82 route de Saint-Julien
74100 ÉTREMBIÈRES
04 50 92 79 65
colombet.g@gmail.com
04 50 92 65 56
Philibert Perrin
perrin.ph@infomaniak.ch
Madame Maillet : 06 29 82 55 49
Réunions : Lundi 19 h 30 et soirée
Mardi 14 h 00 - 17 h 00
Mercredi 14 h 00 - 18 h 00
Jeudi 14 h 00 - 18 h 00
Vendredi 14 h 00 - 17 h 00

ASSOCIATION DE QUARTIER LA BALMIÈRE

Vie de quartier

Jean-Yves Parichon
28 chemin de la Pommière
74100 ÉTREMBIÈRES
04 50 39 93 73
jy.parichon@orange.fr

E.C.E.

(Entente Canine d'Étrembières)

Éducation de chiens

Laurence Bocage
20 chemin de Matti
74100 VETRAZ-MONTHOUX
04 50 39 27 22 06 09 54 37 17
laurence.bocage@sfr.fr

JUDO CLUB

Guy Patris
BP 30 - 74240 GAILLARD
09 77 67 80 63 06 07 34 98 24
guypatris@yahoo.fr

ANCIENS DE BOIS SALÈVE

Monsieur Baubiet
La Prasle - 176 chemin de Corbaz
74160 COLLONGES-SOUS-SALÈVE
09 50 43 04 37 06 58 60 84 84
lionel.chabanne@cegetel.net

CESARE RACING

Jean-Michel Bosson
628 chemin des Pralets
74100 ÉTREMBIÈRES
04 50 39 85 97

CROIX BLANCHE

Christiane Peltier
Croix Blanche - 263 rue Charles de Gaulle
74100 ÉTREMBIÈRES
06 47 67 33 52
croixblanche.etrembieres@gmail.com

GUIDES et SCOUTS de FRANCE

Sylvie Grotte
Centre Catholique
2 rue de la Paix - 74100 ANNEMASSE
04 50 37 83 65
sylviegrotte@gmail.com

CLUB de VOL LIBRE DU SALÈVE

Yann Pelucchi
Club de Vol libre du Salève
167 chemin de Verdun
74100 ÉTREMBIÈRES
president@saleve-vol-libre.com

ÉCOLE DE FOOT ÉTREMBIÈRES

Axel Lebeurre
Mairie - 59 place Marc Lecourtier
74100 ÉTREMBIÈRES
06 18 57 05 86
efe74@outlook.fr

Nos partenaires sportifs :

PAINTBALL

Frédéric Halmone
2 impasse des Bleuets
74100 VILLE-LA-GRAND
04 50 37 92 18
06 22 58 20 25

ZUMBA

Rodolphe Denis
06 16 51 46 40
rodzumbazin@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque et ses lecteurs ont participé cette année encore à l'attribution du prix Rosine Perrier 2015. À l'occasion du salon du livre d'Hermillon en octobre, ce prix a été remis à Gilles Paris pour son roman *L'Été des lucioles*.

Comme chaque année, la bibliothèque s'est dotée des nouveautés tant au niveau romans que bandes dessinées, pour les enfants et les adultes, avec notamment la poursuite des séries *Rebecca et Nino*, *Les Nombres*, par exemple. Ces ouvrages sont sollicités par nos jeunes lecteurs. Les derniers prix littéraires sont également en rayon.

Il y a eu peu ou pas d'animations proposées cette année, mais l'équipe de bénévoles fourmille d'idées pour 2016 !

Nous sommes conscients que l'accès à la bibliothèque est difficile du fait des travaux. Cependant, n'hésitez pas, l'équipe vous accueille avec plaisir !

L'équipe des bénévoles



Bibliothèque LE PETIT PRINCE

110 rue des Jardins 74100 ÉTREMBIERES
Tél. 04 50 49 72 46 - bibliotheque.etrembieres@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h 00 à 16 h 00,
mercredi de 14 h 00 à 16 h 00, samedi de 10 h 00 à 12 h 00

LE BRIDGE CLUB DU SALÈVE

Le Bridge Club du Salève propose des cours pour :

DÉBUTANTS

le lundi de 10 h 00 à 12 h 00

PERFECTIONNEMENT

le lundi de 14 h 00 à 16 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30

COMPÉTITION

le mardi de 10 h 00 à 12 h 00

et le 4^e vendredi du mois de 10 h 30 à 12 h 30

Les cours sont réservés aux membres du club.

Gratuité pour les habitants d'Étrembières.

Informations et inscriptions : bridgeclub.saleve@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter le site du club :

<http://www.bridgeclubsaleve.fr>



Secteur Scolaire

RENTRÉE DES CLASSES 2015/2016

Les effectifs du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau comprennent 165 élèves, répartis comme suit :

- **Classe 1 : Petite Section / Moyenne Section de maternelle** = 25 élèves

Enseignantes : Mme Audrey Casset -
Mme Vanny Wach (remplaçante)

- **Classe 2 : Petite Section / Moyenne Section de maternelle** = 24 élèves

Enseignantes : Mme Isabelle Simond -
Mme Vanny Wach (remplaçante)

- **Classe Moyenne Section / Grande Section** = 27 élèves

Enseignante : Mme Sylvie Gonneau

- **Classe Cours Préparatoire** = 22 élèves

Enseignante : Mme Alexandra Conquet

- **Classe Cours Élémentaire 1^{ère} année / Cours Élémentaire 2^e année** = 20 élèves

Enseignante : Mme Loriane Fraisse

- **Classe Cours Élémentaire 2^e année / Cours Moyen 1^{ère} année** = 23 élèves

Enseignant : M. Julien Guzzo

- **Classe Cours Moyen 1^{ère} année / Cours Moyen 2^e année** = 24 élèves

Enseignant : M. Dominique Salez



Secteur urbanisme

NOTRE PLU EST TOUJOURS EN RÉVISION

Courant novembre, un BIME Actu vous a été distribué, vous informant de son état d'avancement.

Concernant les nouveaux logements, quelques immeubles et petits lotissements sont en construction actuellement, pour mise sur le marché en 2016 : l'un au chef-Lieu et les autres au Pas de l'Échelle. Un grand projet a été accepté au chef-Lieu, mais la date de début des travaux n'est pas encore connue.

Des projets de maisons jumelées, petits immeubles sont en cours. Toutes ces constructions se font dans ce que l'on appelle les « dents creuses », pour densifier ce qui existe déjà. Les grands projets, sur les grands terrains disponibles, ne sont pas encore à l'ordre du jour, étant bloqués par la révision du PLU.

Dans les immeubles situés au Pas de l'Échelle, juste en face de la Poste-salle des fêtes, la commune doit récupérer deux locaux au rez-de-chaussée. Leur affectation n'est encore pas définitivement attribuée, mais le déplacement de la Poste est envisagé.

La commune fait faire actuellement une étude pour la réalisation d'un aménagement du carrefour de la Douane de Veyrier. Ceci dans le but d'améliorer la sécurité des piétons, de faciliter l'accès à la Suisse voisine – et notamment aux bus –, de donner un accès au terrain situé juste à la frontière et permettre son désenclavement. Cela pourrait se concrétiser soit par la création d'un rond-point, soit par la mise en place de « feux intelligents », fonctionnant selon la densité des flux.



Toute cette étude doit respecter des règles bien précises et doit être validée par le Conseil départemental, qui gère les routes, même si celles-ci se trouvent en agglomération. La commune seule ne peut décider. La commune de Veyrier, qui est aussi principalement concernée, sera consultée.

Monique Bosson,
Maire Adjointe

CIMETIÈRE

Il y a trois ans, l'ancienne municipalité a entamé une procédure pour reprendre, au cimetière, les concessions perpétuelles en état d'abandon.

Celle-ci est arrivée à son terme à l'automne. Les tombes n'ayant pas fait l'objet de restauration figurent sur une liste définitivement établie. Elles seront donc relevées en 2016.

Les monuments seront enlevés, les reliquaires seront entreposés dans l'ossuaire communal. Les descendants pourront toujours s'y recueillir.

En faisant le tour de ces concessions à reprendre, nous avons découvert qu'il existe, dans notre cimetière, une tombe particulière. Il s'agit de celle de Monsieur Édouard Castres, qui fut le premier peintre de la Croix Rouge.

Il naît en 1838 à Genève et part à Paris en 1859 pour compléter sa formation de peintre. Il s'engage dans la guerre de 1870 et peint ce qui l'entoure : soldats, chevaux, ambulances, où figure la Croix Rouge. On lui doit également le célèbre *Panorama Bourbaki*, qui est exposé à Lucerne. De retour de guerre,



Tableau d'Édouard Gaspard Castres, visible à la salle des mariages de la mairie

il se marie et passe sa vie à Étrembières. Samedi 14 novembre, à l'initiative des membres de Genève Humanitaire, un hommage lui a été rendu au cimetière, avec la pose d'une plaque commémorative.

**Monique Bosson,
Maire Adjointe**

PERSONNEL

En cette fin d'année 2015, de nombreux changements de personnel communal ont eu lieu.

Ce qui est normal dans un parcours professionnel, où il y a des mutations, des départs en retraite, des envies de faire ou de voir autre chose.

Le collègue de notre policier est parti cet été. Monsieur Thierry Calloud a été rejoint en octobre par Monsieur Patrick Fichard. À l'école, l'ATSEM a demandé une disponibilité cet été et a été remplacée par Madame Nadine Yaïche.

Aux services techniques, l'électricien a obtenu une mutation dans une autre commune. L'embauche de son remplaçant est prévue en début d'année.

La gardienne de la salle des fêtes a fait valoir ses droits à la retraite. Son remplaçant, Monsieur Abel Dahmani, sera également là en début d'année 2016.

À l'accueil de la mairie, l'agent en charge de l'état civil et divers a demandé une disponibilité et est partie plus tôt que prévu. Sa remplaçante, Mme Annick Dalmaz-Brangeon, a pris ses fonctions début décembre.

À tous ces nouveaux collaborateurs, nous souhaitons la bienvenue.

**Monique Bosson,
Maire Adjointe**



PREMIER MARCHÉ DE NOËL À ÉTREMBIÈRES :

LA FORÊT MAGIQUE DE NOËL

A OUVERT SON CŒUR DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2015 !

Vent, pluie, neige, froid, soleil pâle dans le ciel mais chaud dans les cœurs, rien n'aura pu arrêter l'aventure. Après un vendredi très venté et forcément annulé, artisans, associations locales, conteurs de conte... tous étaient là pour faire vibrer la Forêt magnifiquement installée par les services technique de la mairie. Ils ont tout affronté, le vent, la casse, mais ils aiment les défis et nous l'ont bien démontré.

Ce projet audacieux, risqué, osé, préparé depuis plus d'une année par les membres de la commission Animations du village, aidés et encouragés par le service administratif de la mairie, a été une aventure réussie. Pendant ces journées, petits et grands ont retrouvé leur âme d'enfant. Les uns se sont régalez avec les énormes barbes à papa, les autres ont apprécié les échoppes des nombreux artisans pour ensuite se réchauffer et se restaurer avec crêpes, vin chaud, chocolat et huîtres proposés en dégustation. De mémoire de mairie, jamais la salle des mariages n'avait connu telle affluence : quelque 50 bambins sont venus écouter, bouche et doigts sucrés, les aventures de Mère Noël proposées par les Contes Joyeux et les histoires de nos talentueuses lectrices du Théâtre de l'Échelle.



N'oublions pas le succès du concours du sapin de Noël le plus original. Toutes catégories confondues, nous avons pu apprécier les qualités artistiques et imaginaires des concurrents. Après une délibération délicate du jury des sapins (ils avaient tous un cachet indéniable), les gagnants sont :

CATÉGORIE ENFANTS

1^{er} prix : Tanina et Aksel Mazari

2^e prix : Tania Boudouaïa

CATÉGORIE ADULTES

1^{er} prix : Annie Carrier

2^e prix : Jacqueline Lhermitte

Avec sapin Nordmann et décorations pour récompenses !

Nous remercions et saluons tous les acteurs de cette première : ils ont adhéré à notre projet, c'est formidable ! Enfin, les petits mots de sympathie, de joie, de fraternité et d'amour reçus à l'issue de ces deux jours magiques ne peuvent que nous encourager à poursuivre nos aventures culturelles, gage de connaissance de l'autre et de rassemblement dans ces moments difficiles.

Pour la commission Animations du village,
Anny Martin

REVENIR SKIER À LA CROISETTE

C'est la proposition que vous fait la nouvelle équipe de l'association Téléski du Salève, en vous annonçant la réouverture du téléski pour la saison 2015-2016.

Téléski du Salève
Association Téléski du Salève

Commune d'Archamps-La Croisette
Mail : ats.74160@hotmail.com



MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Reprise des renseignements juridiques à la Maison de la Justice et du Droit depuis le mois de septembre. Possibilité de rendez-vous et permanence sans rendez-vous pour

les demandes urgentes et peu complexes.
3 rue du Levant 74100 ANNEMASSE
Tél : 04 50 84 06 70
Fax : 04 50 84 06 71

HABITER MIEUX AVEC L'ANAH

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ET RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ? Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources revenu fiscal de référence avis d'imposition 2014	
	Revenus très modestes	Revenus modestes
1	14 300 €	18 332 €
2	20 913 €	26 811 €
3	25 152 €	32 242 €
4	29 384 €	37 669 €
5	33 633 €	43 117 €
par pers. supp.	+ 4 239 €	+ 5 431 €

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ?

Vous cherchez des solutions simples et efficaces ? Le programme Habiter Mieux de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des

travaux de rénovation thermique et, ainsi, de vous chauffer en réduisant le montant de vos factures.

Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide. Pour les revenus très modestes, celle-ci représente 50 % du coût total des travaux HT, plafonnée à 10 000 €. Pour les revenus modestes, elle correspond à 35 % du montant total HT des travaux, plafonnée à 7 000 € ;
- d'une prime complémentaire, au titre du programme Habiter Mieux, de 2 000 € pour les revenus très modestes et de 1 600 € pour les revenus modestes ;
- d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

Tél : 04 50 33 79 60

Mail : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

Site : www.anah.fr



CONTRE LE CAMBRIOLAGE, AYEZ LE BON RÉFLEXE

**Le cambrioleur choisit des cibles faciles et va au plus simple.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche les failles de votre protection et en profite.**

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Protégez votre habitation

- Pensez à vous équiper d'un système d'alarme : voyez avec votre banque ou votre assureur, ou dans un magasin de bricolage (alarme sans fil portes et fenêtres).
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- Renforcez vos baies vitrées et vérandas.
- Verrouillez portes et fenêtres, ainsi que vos vérandas, même en cas d'absence de courte durée.
- Fermez portes et fenêtres faciles d'accès si vous êtes à l'autre bout de votre maison, à l'étage ou à l'extérieur.



- **Attention au vol par ruse** (vol à la fausse qualité), tout spécialement envers les personnes âgées. Le vol à la fausse qualité est le terme utilisé pour désigner des vols le plus souvent commis à domicile par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels ou des représentants d'associations, administrations, organismes divers.

En cas d'absence

- Sollicitez vos amis, parents, voisins.
- Ne signalez jamais vos absences à venir sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.
- Signalez votre absence prolongée (vacances) à la police municipale (opération tranquillité vacances), par mail ou par téléphone.

Police

- Dans tous les cas, n'hésitez pas à faire appel immédiatement aux services de police, pour signaler le moindre comportement vous paraissant suspect.
- Soyez vigilant en permanence, les vols et cambriolages se perpétuent aussi bien de jour comme de nuit, en présence ou non des propriétaires.

Patrick Fichard
Policier Municipal



© Fotolia

Précautions

- Ne laissez pas entrer des personnes inconnues.
- Prenez et archivez les photos de vos objets de valeur et relevez les numéros d'identification des matériels informatiques et hifi/vidéo (ex : numéro de série...).
- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.
- Ne laissez aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres. Placez-les en lieu sûr (dans un coffre).
- Évitez de laisser sacs à main et trousseaux de clés dans le couloir d'entrée. Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci.

Police municipale

Horaires : lundi au vendredi

8 h 00 - 11 h 30 et 12 h 30 - 17 h 30

Bureau : mairie - tél. 04 50 92 43 05

ou portables : 06 30 58 11 19 ou 06 43 33 18 64

Mail : police-municipale.etrembieres74@wanadoo.fr

Ça s'est passé en images



Regard sur l'Art
Artistes le 9 octobre



Prévention routière par
la Police municipale en mai



Prévention routière
par la Police municipale en mai



Fête de l'école - 27 juin



Fête Nationale
Suisse - Veyrier
1^{er} août

Pot des enseignants - 30 juin



Fête Nationale Suisse - Veyrier
1^{er} août

Ça s'est passé en images



Repas des aînés
17 octobre



Tir à la corde - 6 juin



Virginie Duby Muller,
Député et Raymond Gavillet,
Conseiller administratif
de Veyrier - 14 juillet



Commémoration du 18 juin



Balade découverte au Salève - 6 juin



La chasse
aux insectes
06 juin



Inauguration Espace Sportif Municipal
26 septembre



Maison fleuries - 14 novembre



Inauguration
Espace Sportif Municipal
26 septembre

Forum des associations, Club La Belle Époque - 12 septembre



Forum des associations,
APE - 12 septembre



Forum des associations,
Être en Fêtes - 12 septembre



Journées
Portes
ouvertes
Téléphérique
18 septembre



Forum des associations,
La Croix Blanche - 12 septembre



Animation d'Être en Fêtes
11 juillet



Cérémonie
du 11 novembre

HOMMAGE À ALBERT BUSSAT



Les élus d'Étrembières rendent hommage à Monsieur Albert Bussat, décédé cet automne.

Né au Pas de l'Échelle en 1927, Albert Bussat deviendra conseiller municipal et l'un des piliers du fleurissement communal pendant des décennies. Membre du jury, il sera l'un des garants de la qualité florale de notre commune. Lauréat classé hors concours, il obtiendra un prix spécial pour l'ensemble de son « œuvre » en 2011, lors de la cérémonie du 50e anniversaire de la création du concours des maisons fleuries.

Nous adressons à son épouse (présente sur la photo), à sa fille et à toute sa famille, nos sincères condoléances.

ÉDOUARD CASTRES : PREMIER PEINTRE DE LA CROIX ROUGE

par Roger Durand

Le 28 juin 1838, Édouard Castres naît à Genève. Son père, Alexandre, est graveur sur montres. Auprès d'artistes célèbres, comme Barthélemy Menn, il acquiert une formation de peintre et d'émailleur. Dès 1859, il complète sa formation à Paris, où il subsiste grâce à de petits travaux sur émail.

Établi à Paris en 1868, il commence à se faire connaître dans la peinture de genre. Lorsque la guerre franco-allemande éclate le 19 juillet 1870, il s'engage dans une ambulance de la Croix Rouge, qui est envoyée au Havre. En Normandie, il fait des croquis et prend des notes : soldats épuisés, chevaux efflanqués, la neige, la défaite.

Présentée au prestigieux Salon de Paris de 1872, son *Ambulance internationale par un temps de neige* remporte la médaille d'or. C'est la consécration !



Hommage à Edouard Castres. Samedi 14 novembre

Panorama Bourbaki

Les panoramas, gigantesques tableaux circulaires, sont alors à la mode. Castres est engagé pour réaliser l'internement de l'armée française aux Verrières, canton de Neuchâtel, du 1^{er} au 3 février 1871. Inaugurée en septembre 1881 à Genève, cette peinture de 1 500 m² remporte un immense succès. Faisant œuvre de pionnière, elle diffuse auprès d'un très vaste public l'action salvatrice de la Croix Rouge en faveur des militaires blessés.

Le 24 février 1877, Castres épouse Eugénie Miffon, qui lui donnera trois enfants : Alexandre Louis, Édouard Gaspard et Juliette. Il s'établit alors dans la propriété de son épouse, sur la commune d'Étrembières. Il y cultive son jardin, élève ses enfants, reçoit ses amis. Et il poursuit sereinement son activité picturale : des membres de sa famille, les bords de l'Arve, des scènes traditionnelles comme les vendanges, des lieux comme le pont d'Étrembières. Mentionnons aussi les vastes frises décoratives dans le nouveau bâtiment des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, à Genève.



Hommage à Edouard Castres. Samedi 14 novembre

La mort le surprend le 28 juin 1902, alors qu'il n'est âgé que de 64 ans. La presse locale lui offre une nécrologie flatteuse, même si sa peinture était quelque peu passée de mode. Il repose au cimetière d'Étrembières, ainsi que les siens. Devenue une attraction touristique internationale à Lucerne, son *Panorama Bourbaki* immortalise désormais son nom et l'œuvre de la Croix Rouge.

Genève humanitaire, centre de recherches historiques

www.shd.ch

www.geneve-humanitaire.ch

**LES MENUISIERS
PÉVÉCISTES
deceuninck**



Fenêtres - Portes - Volets - Décoration

56, route d'Etrembières 74100 ANNEMASSE

04 50 37 13 87

deceuninck@ferma74.com
deceuninck.annemasse.fr

ESLC - Alpes

**REVILLARD
FIOUL 74**



Fioul - Charbons - Carburants - Lubrifiants - Gaz

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

Cruseilles • Annemasse • Annecy • Thonon

Tél. 04 50 44 10 43

**INSTITUT
LoveCocooning**

Tel. 06 51 28 98 92 - e-mail: institutlovecocooning@gmail.com
198 route de Saint-Julien - 74100 Etrembières

PIL'VITE

La pile que vous cherchez est ici !!!

- changement de piles, bracelets
- réparations montres toutes marques, pendules coucous

2 magasins à votre service :

**Galerie MIGROS - Etrembières
Galerie GEANT - Annemasse**



PROGRAMMES RÉALISÉS SUR LA COMMUNE ETREMBIÈRES

Recherchons
terrains disponibles,
toutes superficies

Contactez-nous au :

04 72 14 51 20

francelot



Colas & vous, une proximité de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens,
Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements
urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

**Agence
de la Vallée de l'Arve**
ZI les Fourmis
130 av. de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE

**Tel : 04 50 25 22 90
Fax : 04 50 25 61 23**

**Centre
d'Annemasse**
Le Pas de L'Echelle
Chemin de Bois Crevin
74100 ETREMBIERES

**Tel : 04 50 95 46 60
Fax : 04 50 39 93 79**



SHOPPING

ETREMBIERES

*euphorie**



J'aime
SHOPPING
ETREMBIERES
50 ENSEIGNES



MIGROS

H.M



Aubert

